



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 02
Séance du mardi 30 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 30 janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Mme Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents : 19 Présents : 15
Nombre de membres en exercice : 19 Représentés : 03
Absents : 01

Membres présents : BALDOVINI Antony, BICHON Danielle, BONIFACI Jean-François, BONY Sarah, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Marie-Laure, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORESI RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, VENTURINI Dominique

Membres représentés : CORONA Jean (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), TADDEI Laurence (Pouvoir à Jeanne PISTORESI RAMAZOTTI)

Membres absents : PERGOLA Marie-Ange

Date de la convocation : 24 janvier 2023
Date d'exécution : 31 janvier 2024
Date d'affichage : 023 février 2024

OBJET : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le président rappelle que par délibération N° 2023 – 42 en date du 28 juillet 2023, le conseil municipal a modifié le plan de financement de l'opération « Rénovation de l'éclairage public » qui a été fixé ainsi qu'il suit en distinguant d'une part, les dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour 36 000, 00 € HT et les dépenses se rapportant aux travaux pour 684 358,75 € HT, d'autre part :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR AMO (HT)		
Financier	Taux	Montant de l'aide sollicitée
AUE CDC	70, 00 %	25 200, 00 €
Autofinancement	30, 00 %	10 800, 00 €
TOTAL	100, 00 %	36 000, 00 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR TRAVAUX (HT)		
Financier	Taux	Montant de l'aide sollicitée
AUE CDC	14, 03 %	96 000, 00 €
Agir Plus EDF	23, 70 %	162 175, 00 €
ETAT	42, 27 %	289 312, 00 €
Autofinancement	20, 00 %	136 871, 75 €
TOTAL	100, 00 %	684 358, 75 €

Il informe le conseil que les aides publiques ci-après ont été notifiées à la commune :

ETAT Fonds Vert	Arrêté N° 20-2023-08-30-00003 du 30 août 2023	289 278, 44 €
CDC AUE	Convention N° 230031-AUE du 25 octobre 2023 (MO)	36 000, 00 €
CDC AUE	Convention N° 230032- AUE du 25 octobre 2023	96 000,00 €
EDF AGIR PLUS	Accord pour opération N° 2989672 du 1 ^{er} août 2023	162 175, 00 €


Il indique que les dépenses et les recettes correspondantes seront inscrites au budget de la commune pour 2024 à l'opération N° 20215 – Rénovation de l'éclairage public.

Il précise que la mise en œuvre de l'opération de Rénovation de l'Éclairage Public, pour sa phase travaux, doit faire l'objet d'une consultation publique passée en application de l'article R.2123-1 du code de la commande publique ; dans ce cadre, il propose de passer un marché à bons de commande ou accord-cadre d'une durée de 4 années pour un prix de 700 000 € HT.

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'autoriser le maire à préparer, à passer et à exécuter un marché à bons de commande ou accord-cadre d'une durée de 4 années pour un prix de 700 000 € HT en vue de la réalisation des travaux prévus au titre de l'opération de rénovation de l'éclairage approuvée par délibération en date du 25 mai 2022.

Délibération n° 2024 – 02 : RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 1 ^{er} adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 2 ^{ème} adjointe Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				 Jeanne RAMAZOTTI
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI JEANNE 4 ^{ème} adjointe Pouvoir à	X				
CORONA JEAN 5 ^{ème} adjoint Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	X				 Jean-Claude FRANCESCHI
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à	X				
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale Pouvoir à	X				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à	X				
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BICHON Danielle Conseillère municipale Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,

Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

